

**ARRETE N° 2018-019 SDDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE de l' AISNE**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-006 du 23 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu l'arrêté n° 2017-011 du 6 février 2017 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS du 3 juillet 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 1a1) représentant des établissements de santé :**

Il est mis fin aux mandats de Freddy SERVEAUX et de Kami MAHMOUDI.

- **au collège 1a2) représentant les présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

Il est mis fin au mandat du docteur Aline SENEGAS ROUVIERE.

- **au collège 1c) représentant les organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

Il est mis fin au mandat d'Evelyne LELIEUR.

- **au collège 2a) représentant les usagers des associations agréées :**

Il est mis fin aux mandats de Jean-Marc CAROLLE et Francis PAROLA.

ARTICLE 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 2b) représentant les usagers des associations de personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées :**

Sont nommés sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne :

Jean-Claude KOKELSCHNEIDER, (retraité) membre titulaire
Ou sa suppléante Nelly GOUJON, union départementale des retraités CGT de l'Aisne

Marie-Christine PHILBERT, Union des associations de personnes handicapées (UAPH), membre titulaire
Ou son suppléant Bruno WOZNIAK, APF France Handicap - Délégation de l'Aisne

Eric ANTONICELLI, Comité départemental Handisport Aisne, membre suppléant
Un titulaire en cours de désignation

Dominique JAVIER, association Le fil d'Ariane, membre suppléant
Un titulaire en cours de désignation

Ces nominations mettent automatiquement fin aux mandats des membres précédents proposés par le CDCPH et le CODERPA de l'Aisne.

ARTICLE 4 – L'article 4 de l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 3c) représentant les services départementaux de protection maternelle et infantile :**

Il est mis fin au mandat du docteur Jacqueline SMULEVICI.

ARTICLE 5 – L'article 5 de l'arrêté n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 4b) représentant les organismes de sécurité sociale :**

Il est mis fin aux mandats de Jean-François BOURDON et André PINCEEL.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 7 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 18 juillet 2018

Pour La Directrice Générale
La Directrice de la Stratégie et des Territoires



Laurence CADO

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de l' AISNE
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2018-019 du 17/07/2018

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	François GAUTHIEZ – Directeur Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)	François CHAPUIS - Directeur EPSMD de l'Aisne (FHF)
2	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Etienne DUVAL - Directeur Centre hospitalier de Laon (FHF)
3	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Eric PETIT – Directeur de l'Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Dr Jean BOCHET - Président CME Hôpital Privé Saint-Claude à Saint-Quentin (FHP)	Dr Olivier BROCHARD - Président CME Clinique La Roseaie à Soissons (FHP)
5	Dr Jean-Brice GAUTHIER - Président CME du Centre Hospitalier de Laon (FHF)	Dr Marc BERNARD - Président CME du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
6	Dr Papa Oumar N'DIAYE - Président CME EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui oeuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jérôme PASSICOUSSET – Directeur général du Groupe Ephese - Aisne (GEP SO)	Damien CONTESSE – Directeur général Fondation Savart à Saint- Michel (URIOPSS)
8	Dominique GUIZELIN – Directrice Résidence Joseph Franceschi (EHPAD ORPEA) de Tergnier (SYNERPA)	Florence KOVAC – Directrice Résidence Bellevue à Saint-Gobain (SYNERPA)
9	Marc LONNOY – Directeur général APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Lysiane LEROY – Directrice générale ADAR Sambre Avesnois Thiérache (APF France Handicap)
10	Jérôme COUSTENOBLE – Directeur Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP)	Dominique VILLA – Directeur général de l'association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS)
11	Philippe BERTONI – Directeur EHPAD de Crécy Sur Serre (FHF)	<i>Siège vacant</i>

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Isabelle SEDANO – Association OPPELIA
13	Françoise SERAIN – Croix-Rouge Française	Angélique SECLEPPE – Groupe associatif SIEL BLEU
14	Jacques THUREAU – Association COALLIA	Caroline PAUWS – SATO Picardie

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Dominique PROISY	Dr Pierre WYREMBLEWSKI
16	Dr Philippe TREHOU	Dr Pierre-François ROBACHE
17	Dr Abdelouahab ZARAA	Dr Jean-Jacques MORISSEAU

d2) autres professionnels de santé

18	Patrick LESOUDARD - URPS Infirmiers	Fabrice KAZEK – URPS orthophonistes
19	Alexis MAES - URPS Pharmaciens	Caroline MAZAL - URPS sages-femmes
20	Alexandra WILLAME - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Lisa TRUONG TAN TRUNG - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Carole JULHES (Mutualité française Hauts-de-France)	Alain ARNEFAUX (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Joël MERCIER (G2RS)	Gilles TRIBAULT (GR2S)
24	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Louis TEYSSIER (FNEHAD)	Bertrand GALLOO (FNEHAD)
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Jean-Louis DUNAUD – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)	Dr Damien LECUYER - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	--	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	<i>Siège vacant</i>
30	Patricia BOCQUET – AEMTC	Philippe COCHET – APF France Handicap
31	Gilles BOUTANTIN - UNAF	Denis CARLIER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
32	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Noëlla FRITTE - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
33	Bernard COLAS - UNAPEI	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
34	Françoise Marie MONCEAUX - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	André DELEHELLE - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Eric ANTONICELLI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PA (nouveau)
36	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Dominique JAVIER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA (nouveau)
37	Jean-Claude KOKELSCHNEIDER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA (nouveau)	Nelly GOUJON - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PH (nouveau)
38	Marie-Christine PHILBERT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH (nouveau)	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH (nouveau)

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Représentant du Conseil régional**

39	Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Noëlle RIDOUX - services PMI - Conseil départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	--	-------------------------------

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
45	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
48	Sylvie RIGAULT – MSA de Picardie	<i>Siège vacant</i>

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Alain FENDT – Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>
50	Dr Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>